



# **MEOUNES-LES-MONTRIEUX**

Le Patrimoine de la République



# **HISTORIQUE**

#### Les projets du 19e siècle

Tout au long du 19e siècle, plusieurs projets de mairie et d'écoles sont envisagés par la municipalité. Il semble qu'à cette période la maison commune soit située dans le centre du vieux village, place vieille (les parcelles 132 à 134 sur le cadastre napoléonien de 1830 appartiennent à la commune, illustration 1). Après la loi Guizot de 1833, qui impose à chaque commune l'entretien d'un local scolaire, la municipalité envisage de faire construire deux écoles, une pour les filles et une pour les garçons, autour d'une mairie. Les dessins réalisés par l'ingénieur Gianani le 2 décembre 1841 indiquent que cet imposant édifice était projeté sur la place de l'Eglise, au-dessus de la source du Naï (illustration 2 à 4). Ce projet de mairie-école, moderne et ambitieux, ne verra finalement pas le jour.







Au 19e siècle les écoles sont installées dans des locaux loués et inadaptés. En 1877, la municipalité étudie un projet d'école de garçons. Il reçoit l'approbation ministérielle et les subventions nécessaires à sa réalisation sont accordées à la commune, mais il est finalement abandonné suite au changement de municipalité. La construction d'un groupe scolaire est à nouveau envisagée en 1883. Le projet est soumis à l'approbation du Conseil départemental de l'Instruction publique qui le rejette en l'état, considérant qu'il présente des défectuosités graves, que les classes sont trop vastes et le devis trop élevé. L'édifice prévu par l'architecte communal est monumental : il comprend une école de garçons, une école de filles et une classe enfantine. Le groupe scolaire est prévu pour accueillir 112 élèves, alors que la commune ne compte que 57 enfants en âge de fréquenter l'école. La façade principale doit être surmontée d'un fronton monumental, et les préaux de la cour prennent la forme d'une galerie à arcades surmontée d'une terrasse à balustres.

# Les années 1900 ou le tournant républicain

Aucun des essais du 19e siècle n'a finalement aboutit. De grands changements s'opèrent dans les années 1900, qui voient la commune se doter de tout l'attirail d'une commune républicaine : mairie, groupe scolaire et fontaine de la République. Le transfert de la mairie sur la place de l'Eglise a lieu en 1901. La municipalité s'installe dans la maison de Mathias Martin, achetée par la commune (place de l'Eglise, n° 11, illustration 12). Le devis des travaux est dressé par Jules Puget le 14 novembre. Les travaux concernent essentiellement les aménagements intérieurs ainsi que la réfection de la façade : balcon en fonte pour la salle du conseil, cordon du 1er étage profilant avec le balcon, encadrement des ouvertures au-dessus du rez-de-chaussée, lettres RF peintes en rouge, lettres hôtel de ville refouillées, enduit des façades, scellement de deux fers pour la hampe du drapeau, fourniture d'un drapeau tricolore, hampe et cordage. Les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Camille Granet.

En 1903, la municipalité décide la construction d'un groupe scolaire. A cette date, l'école de garçons est installée dans l'hôtel de ville tandis que l'école des filles est dans un local loué situé place des Anciennes Ecoles, au numéro 3. L'emplacement de l'immeuble de Prandières, situé au centre du village (sur la place des Anciennes Ecoles, en face de l'école de filles), est choisi pour installer le nouvel édifice (voir illustration







5). L'architecte Escartefigue en dessine les plans le 14 mars 1903 (illustrations 6 à 9). Son projet prévoit de démolir la bâtisse tout en conservant les grandes voûtes qui soutiennent l'édifice en contre-bas du terrain. Le dessus des voûtes se situe de niveau avec la place à l'est et constitue le rez-de-chaussée de la nouvelle école.

En mars, une enquête est organisée afin de connaître l'avis des habitants. Sur 74 participants, 9 approuvent et 65 s'opposent. Les arguments des détracteurs sont les suivants : « surcroît d'impôts, mauvaise disposition des lieux, manque de lumière et humidité ». Le Conseil municipal demande au préfet de passer outre les conclusions de l'enquête, considérant notamment que « la bonne foi de quelques-uns de ces protestataires a été surprise, qu'ils se sont laissés entraîner et ont écouté bénévolement les auteurs d'une propagande qui visent, non l'économie, mais l'arrêt de tout progrès, qui nient les bienfaits de l'école, en la combattant à outrance, en la privant, cette bienfaitrice, cette émancipatrice, de la lumière, de l'espace, si nécessaire à son existence ». Une pétition en faveur du projet est alors lancée et recueille 71 signatures en faveur du projet. L'inspecteur d'Académie soutient l'avis du conseil municipal. Bien qu'il juge l'emplacement exigu et le projet coûteux, il estime que les conditions hygiéniques sont passablement respectées et que le projet peut être accepté vu l'urgence de la situation dans laquelle se trouvent les écoles de la commune. De plus, il estime que la commune peut se permettre une telle dépense, vu sa situation financière, qui est alors l'une des plus favorable du département.

La municipalité obtient gain de cause et elle vote le 4 octobre 1903 l'acquisition d'un immeuble et de ses dépendances appartenant à M. Prandières et à Mme Cambon (parcelles cadastrales n° 185, 186, 187, 188 de la section F). Les travaux, réalisés par l'entrepreneur Alfred Birou, sont terminés le 4 août 1905 (illustration 13).

La même année, un buste de la République est installé sur la fontaine des Quatre Saisons, sur la place des Ecoles. Cette Marianne a été sculptée par Emile Aldebert (Millau, 1828, Marseille, 1924). Elle est déplacée en 1983 sur la fontaine de la Grand-Rue (illustration 14). Emile Aldebert a été formé à l'école des Beaux-Arts de Marseille et a connu une certaine notoriété dans la cité phocéenne. Enseignant à l'école des Beaux-Arts, il est reçu à l'Académie de Marseille en 1884. Il est notamment l'auteur du fronton de l'ancienne faculté des Sciences et il a collaboré à la décoration du palais de







justice. A Méounes, il réalise également les médaillons sculptés, datés de 1895, qui ornent l'immeuble face à l'école (cette maison appartenait à sa femme).

#### La commémoration des deux guerres mondiales

Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 a été inauguré le 7 juin 1921. Financé par une souscription publique, il a été commandé à l'architecte toulonnais Paul Page. Les noms des treize Méounais morts pour la France sont gravés sur l'obélisque. Il a été déplacé route de Brignoles dans les années 2000.

Le 6 juin 1944, suite au débarquement des troupes alliées en Normandie, les maquisards toulonnais se rassemblent à l'appel de leurs chefs dans la forêt qui s'étend entre les communes de Méounes, Signes, Belgentier, Solliès-Toucas, Sollies-Ville, Le Revest Les Eaux, Evenos, Le Beausset et Le Castellet, qui prend le nom de maquis de Siou-Blanc - Valbelle. Plus de 400 hommes se rassemblent formant quatre groupes, chacun rattaché à un point d'eau (dont la citerne du gouvernement, sur la commune de Méounes). Le lieu est livré aux Allemands, qui lancent une offensive par le côté sud. L'ordre est donné de se disperser, mais dix maquisards sont pris et exécutés. Une stèle installée à la citerne du gouvernement rappelle cet évènement tragique (illustrations 15 à 17).

Le 15 août 1944, la 3<sup>ème</sup> Division d'Infanterie Algérienne (DIA) débarque en France. Le 19 août 1944, de de ses unités, le 3<sup>ème</sup> Régiment des Tirailleurs Algériens (aussi appelés Turcos) ainsi qu'une des sections du 83<sup>ème</sup> Régiment du Génie, arrivent à Méounes-lès-Montrieux. Une première plaque commémorative, apposée sur l'église, commémore leur arrivée et leur union avec les forces de la Résistance locale (illustration 18) :

« Ici le 19 août 1944 se rencontrèrent les éléments avancés de la 3<sup>ème</sup> DIA, unité de la 1<sup>ère</sup> Armée Française et des éléments de la Résistance locale, unis pour entreprendre la Bataille de Toulon ».







Les Turcos, rassemblés par le colonel de Linarès autour de la fontaine en face de la Chartreuse de Montrieux, traversent de nuit le massif du Siou-Blanc avec l'aide de la Résistance locale. Une seconde plaque, au-dessus de la fontaine, rappelle l'évènement (illustration 19) :

« Jusqu'à la mort Le colonel de Linarès rassembla le 3<sup>ème</sup> Tirailleurs Algériens Et une section du 83<sup>ème</sup> Génie pour guidé par la Résistance Locale, traverser le massif de Siou Blanc de nuit afin de Libérer dès le petit matin Revest puis investir Toulon. »

La devise *Jusqu'à la mort*, qui précède l'inscription, est celle du 3<sup>ème</sup> Régiment de Tirailleurs Algériens. Sous cette plaque, une seconde plus récente rend hommage au général Léon Lavallée (1909-2006), qui fit partie du 3<sup>ème</sup> RTA et qui fut également un historien de l'armée d'Afrique.

Sur le site de la citerne du gouvernement, les « Turcos » ont fait installer une plaque « en hommage aux FFI [Forces Françaises de l'Intérieur] qui, par leurs sacrifices, tracèrent le chemin de la Libération » (illustration 20).

# 1948-1952 : aménagement des écoles et des services administratifs dans les villas Long

En 1948, par suite d'un glissement de terrain, des cassures au gros-œuvre se produisent et menacent à plus ou moins long terme de faire partiellement s'écrouler le groupe scolaire. Les classes sont donc provisoirement installées dans l'hôtel de ville. Le conseil municipal fait appel dans un premier temps au cabinet d'architecte Gastinel et Pétetin pour la conduite des travaux de réparation. Devant la demande de ces derniers d'une provision de 10 000 francs avant de commencer toute étude, le conseil municipal décide de charger M. Vanini du projet. Ces travaux de réfection ne seront finalement pas menés, car ils sont jugés trop longs et qu'ils nécessiteraient des dépenses très élevées pour un résultat qui laisserait encore à désirer. Le conseil s'oriente alors vers un autre projet, celui de l'installation des deux classes et des deux logements de l'instituteur dans un ensemble de villas mitoyennes de la route de Brignoles. Le projet est confié à l'architecte Vanini (illustrations 10 et 11).







L'ensemble de huit villas, situées route de Brignoles, appartient à Raoul Long et a été construit en 1933. Dès 1948, la municipalité projette d'y installer les écoles (dans les six villas de plain-pied), la mairie et la poste (dans les deux villas à étage). L'enquête révèle que le projet, cette fois encore, ne fait pas l'unanimité au sein des Méounais. Le conseil municipal décide toutefois de poursuivre l'achat des immeubles Long. En janvier 1949, il est décidé que le projet se ferait en deux temps : la mairie commence par l'achat des 6 petites villas destinées à accueillir les écoles et reporte l'achat des deux grandes villas.

L'architecte réparti les fonctions entre les six petites villas : une classe enfantine, une classe de grands, deux logements d'instituteurs, un réfectoire et un établissement de bains-douches. Le groupe scolaire comporte également une cours de récréation de 300 m², deux préaux de 30 m² et des WC pour les enfants et les instituteurs. La section spéciale des bâtiments de France donne un avis favorable au projet en émettant les réserves suivantes : l'aile gauche composée de trois villas doit être utilisée pour l'aménagement des classes et réfectoires, les logements sont prévus dans les trois autres villas de l'aile droite, les bains-douches sont supprimés.

Les travaux de l'école sont rapidement terminés. Peu après, l'hôtel des postes est installé dans l'une des deux grandes villas centrales (il est en fonction à partir du 10 juin 1952). Les travaux pour le transfert de la mairie commencent en 1952. Ils sont réalisés par l'entrepreneur Paul Dutto, de Solliès-Pont, et sont reçus le 3 juin 1954.

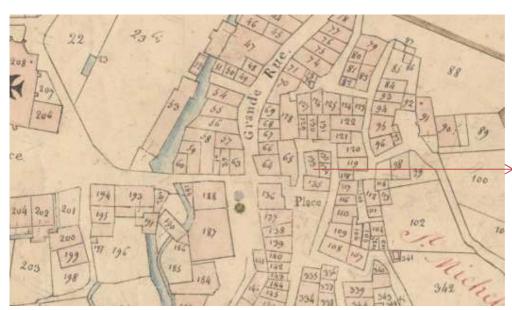
L'école a été transférée au milieu des années 1990 dans un nouveau bâtiment, construit également route de Brignoles. La mairie a elle-aussi déménagé à la fin des années 1990, dans une maison du 18e siècle située entre la route de Brignoles et la Grand Rue.

Provence-Alpes-Côte d'Azur



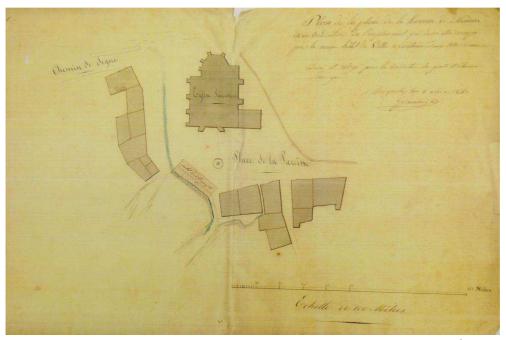


#### **ILLUSTRATIONS**



Parcelles 132 à 134 (sols de maison et four) appartenant à la commune

**Illustration 1**. Cadastre napoléonien, Méounes-lès-Montrieux, 1830. Archives Départementales du Var.

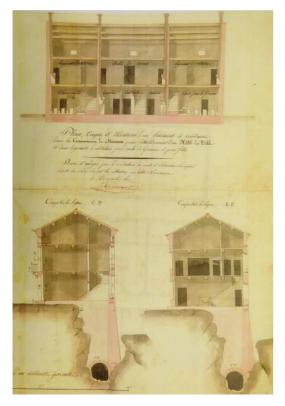


**Illustration 2**. Gianani, plan de la place de la paroisse de Méounes avec indication de l'emplacement qui devra être occupé par le nouvel hôtel de ville à construire dans cette commune, 2 décembre 1841.









**Illustration 3**. Gianani, plan, coupes et élévations d'un bâtiment à construire pour l'établissement d'un hôtel de ville et deux logements d'instituteurs pour école de garçons et pour filles, 2 décembre 1841.

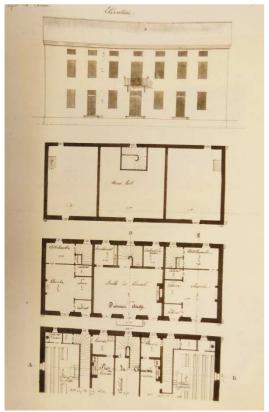


Illustration 4. Gianani, élévation de la façade principale et plans du rez-de-chaussée, de l'étage et des combles d'un bâtiment à construire pour l'établissement d'un hôtel de ville et deux logements d'instituteurs pour école de garçons et pour filles, 2 décembre 1841.







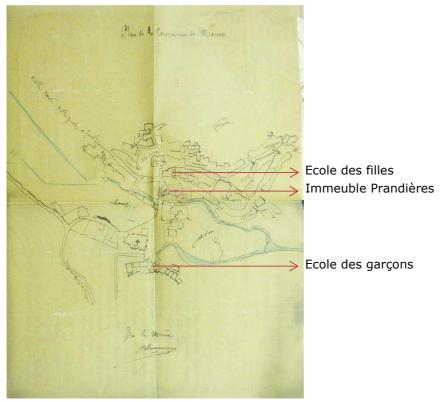


Illustration 5. Plan de la commune de Méounes, 1903.

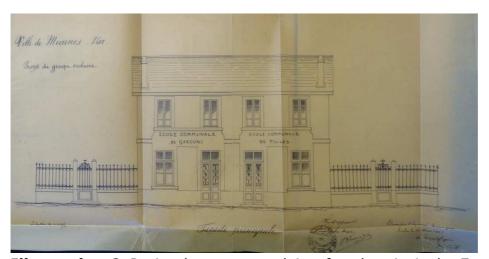


Illustration 6. Projet de groupe scolaire, façade principale. Escartefigue, 1903.





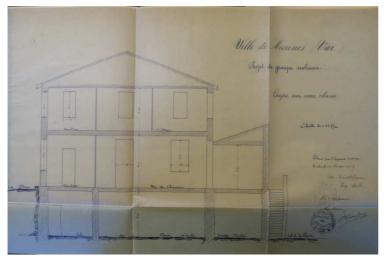


Illustration 7. Projet de groupe scolaire, coupe. Escartefigue, 1903

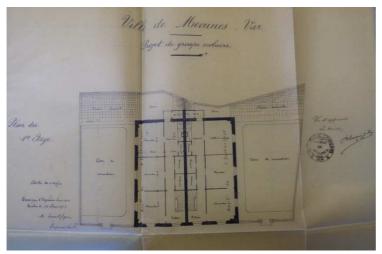


Illustration 8. Projet de groupe scolaire, coupe. Escartefigue, 1903.

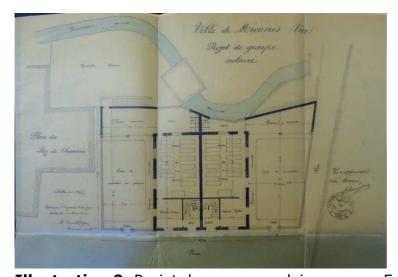
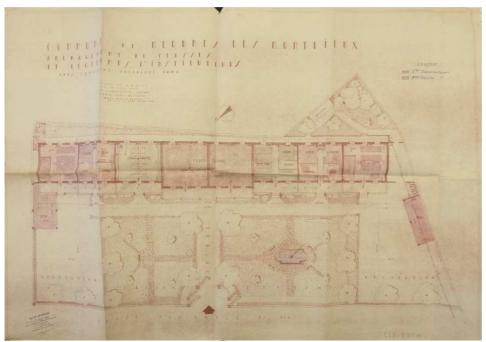


Illustration 9. Projet de groupe scolaire, coupe. Escartefigue, 1903.

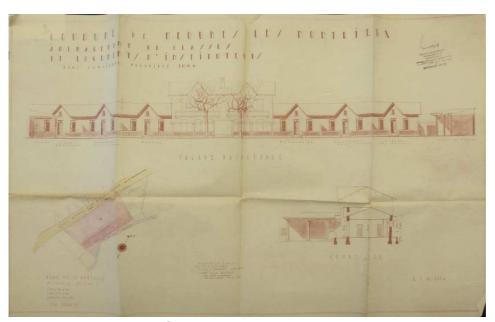








**Illustration 10**. Aménagement de classes et de logements d'instituteurs dans l'ancienne propriété Long, Gaston Vanini, 17 juin 1949.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Illustration 11**. Aménagement de classes et de logements d'instituteurs dans l'ancienne propriété Long, Gaston Vanini, 17 juin 1949.





Illustration 12. Ancien hôtel de ville (entre 1901 et 1954), place de l'Eglise.



Illustration 13. Ancien groupe scolaire (entre 1904 et 1950), place des Anciennes Ecoles.



Illustration 14. Fontaine et buste de la République, Grand Rue.



**Illustration 15**. Citerne du gouvernement.







**Illustration 16**. Citerne du gouvernement, stèle.



**Illustration 17**. Citerne du gouvernement, inscription.



Illustration 18. Plaque commémorative, clocher de l'église.









**Illustration 19**. Plaques commémoratives, fontaine en face de la Chartreuse de Montrieux



Illustration 20. Citerne du gouvernement, plaque commémorative.







#### **SOURCES**

#### Archives départementales du Var, série O

- 2 Op 77/2

#### **Ecoles**

Lettre de l'inspecteur d'académie au préfet au sujet de la construction d'un groupe scolaire à Méounes, 12 novembre 1883.

Délibération du Conseil départemental du 14 novembre 1883.

Questionnaire rempli par l'Inspecteur primaire.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 1903 : projet de création d'un groupe scolaire avec mairie et établissement des postes, délibération sur les résultats de l'enquête.

Procès-verbal d'enquête, 23 mars 1903.

Pétition pour l'adhésion au projet de construction d'un groupe scolaire et des hôtels de ville et des postes sur l'emplacement des immeubles de Prandières et Cambon.

Autorisation préfectorale pour l'acquisition de l'immeuble Cambon, 13 février 1904.

Lettre de l'Inspecteur d'Académie au Préfet, 8 décembre 1903, au sujet de l'emplacement du groupe scolaire.

Plan de situation.

Délibération du 22 novembre 1903 sur les résultats de l'enquête de *commodo* et *incommodo*.

Devis estimatif.

Plan du 1er étage, Escartefigue, 14 mars 1903, calque, dessin à l'encre, 36 x 51 cm.

Plan des fondations et caves, Escartefigue, 14 mars 1903, papier, dessin à l'encre, 34,5  $\times$  51,5 cm.

Façade sur la place, Escartefigue, 14 mars 1903, calque, dessin à l'encre, 33,5 x 66 cm.

Coupe, 14 mars 1903, Escartefique, calque, dessin à l'encre, 39 x 59 cm.







Plan du rez-de-chaussée, Escartefigue, 14 mars 1903, calque, dessin à l'encre, 36  $\times$  52 cm.

Procès-verbal de réception définitive des travaux, 4 août 1905.

Procès-verbal de réception provisoire des travaux, 13 janvier 1905.

Travaux 1948 (projet annulé) : plans, délibération du conseil municipal du 22 novembre 1947. Les architectes Gastinel et Pétetin demandent une provision de 10 000 francs avant de commencer l'étude.

#### **Mairie**

Transfert de la mairie, projet d'aménagement de la maison Mathias Martin achetée par la commune, 1900-1902.

Procès-verbal de réception provisoire des travaux.

Procès-verbal de réception définitive des travaux.

Décompte définitif.

Travaux 1934 : délibération du conseil municipal du 29 juin 1934, rapport justificatif sur les travaux projetés, devis descriptif, bordereau des prix, récapitulation.

#### Ensemble administratif: achat des villas, 1950

Achat des villas en un seul lot.

Promesse de vente.

Délibérations du conseil municipal du 20 novembre 1948, du 17 janvier 1949 et du 7 août 1948.

Devis descriptif sommaire d'état des lieux, M. Gaston Vanini, 17 juin 1948.

Ecoles de Méounes, rapport de l'architecte départemental, 30 novembre 1948.

Lettre de l'Inspectrice de l'école primaire, 2 décembre 1948 (cela fait 10 mois que les écoles sont installées dans la mairie).

Dossier technique

Plans.

Délibération du conseil municipal du 3 décembre 1949.

Provence-Alpes-Côte d'Azur







Tableau de renseignements.

Devis descriptif des travaux, Vanini, 12 août 1949.

Délibération du conseil municipal du 20 juillet 1949.

Acquisition des immeubles, autorisation préfectorale.

Rapport estimatif, Vanini, 22 juin 1948.

Délibération du conseil municipal du 20 janvier 1949.

Marché de gré à gré pour la remise en état de propreté de deux villas destinées au logement de l'instituteur et à la cantine scolaire.

Avis de la section spéciale des bâtiments d'enseignement du conseil général des bâtiments de France.

Lettre du Préfet au Maire, 8 novembre 1950.

Transfert de la mairie en 1952 : délibérations du conseil municipal du 11 juillet 1952 et du 9 octobre 1952, devis descriptif des travaux, procès-verbal d'adjudication des travaux du 27 novembre 1952, procès-verbal de réception définitive des travaux le 3 juin 1954, certificat de paiement de solde le 5 juin 1954, rapport justificatif des travaux supplémentaires le 15 avril 1953, aménagement de la mairie, plan, papier, pastels, 75,5 x 67 cm.

### - 20p77/3

#### Bureau de postes, 1930-1932

Délibération du conseil municipal du 16 novembre 1930 : la vente de l'immeuble communal n'a pas donné de résultat. L'installation d'un bureau de postes dans cet immeuble doit être à nouveau envisagée, le local actuel devant être occupé par les nouveaux propriétaires à partir de janvier 1931 (le bail expire le 31 décembre 1930). Le Maire présente au conseil municipal le projet qu'il avait fait dresser en ce sens par les architectes Gastinel et Pétetin. Le devis s'élève à 14 500 francs. Le conseil municipal approuve le devis et décide de procéder aux travaux. Vu l'urgence des travaux, le conseil municipal autorise le Maire à passer par un marché de gré à gré avec l'entrepreneur chargé des travaux et agréer par les architectes.

Contentieux entre la commune et le directeur départemental des PTT : le directeur ne veut pas conclure le bail avant que quelques améliorations soient apportées (la plus importante consistant en l'installation de toilettes au bureau de postes, qui est obligatoire). Correspondance sur l'année 1931.







Entrepreneur des travaux : M. Jourdan, entrepreneur à Cuers. Marché de gré à gré approuvé en avril 1932 par le Préfet.

L'immeuble a été transformé en 45 jours : le projet est présenté le 16 novembre 1930 et doit fonctionner au 1er janvier 1931. Les travaux ont dû être effectués en toute hâte pour que les habitants de la commune puissent conserver le bénéfice du service postal, aux risques d'irrégularité administrative : le bail n'est pas intervenu, la commune n'a aucune autorisation pour procéder aux travaux de transformation de l'immeuble communal, la commune ne peut pas payer l'entrepreneur et ne peut pas procéder à l'emprunt pour les travaux réalisés dont elle doit encore demander l'autorisation. La commune désirerait, avant de régler le problème de l'installation de WC, régler ces questions.

Devis descriptif, 1er mars 1932.

# Archives départementales du Var, archives de la commune, E dépôt 48

E dépôt 48/16 (hôtel de ville)

Gianani, plan de la place de la paroisse de Méounes avec indication de l'emplacement qui devra être occupé par le nouvel hôtel de ville à construire dans cette commune, 2 décembre 1841.

Gianani, élévation de la façade principale et plans du rez-de-chaussée, de l'étage et des combles d'un bâtiment à construire pour l'établissement d'un hôtel de ville et deux logements d'instituteurs pour école de garçons et pour filles, 2 décembre 1841.

Gianani, plan, coupes et élévations d'un bâtiment à construire pour l'établissement d'un hôtel de ville et deux logements d'instituteurs pour école de garçons et pour filles, 2 décembre 1841.

Délibération du conseil municipal du 12 février 1843, maisons d'école.

Cahier des charges pour la construction de deux maisons d'écoles et d'un hôtel de ville en la commune de Méounes (Var), 25 décembre 1842.

Etat partiel de la dépense à faire pour l'établissement de l'école communale à établir à Méounes pour garçons et filles avec le logement des instituteurs, 2 novembre 1842.





